



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

*Séance du lundi 18 septembre 2023*

<b>2023 – 118</b>	<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>
	- Afférents au Conseil Municipal : <b>23</b>
	- En exercice : <b>23</b>
	- Qui ont pris part à la délibération : <b>22</b>
	Date de la convocation : <b>11/09/2023</b>
	Date d'affichage : <b>11/09/2023</b>

*L'an Deux Mil Vingt Trois le lundi 18 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Henri BEDAT, Maire*

*Présents : MM. et Mmes BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, CAZENAVE, LABAT, WLUSEK, ETIENNE, HOURQUET, BIARNES, CONSTANTIN, SEIRACQ, GATUINGT, MARIMPOUY, DARRACQ, EDE, LARROQUE.*

*Excusés et procurations :*

*M. FOURNET a donné procuration à Mme HOURQUET*

*Mme CHAUPRADE a donné procuration à Mme CAZENAVE*

*Mme LAGRASSE a donné procuration à M. DARRACQ*

*Mme MESPLEDE a donné procuration à M. LABAT*

*M. DEHEZ a donné procuration à M. VILATON*

*Mme LABUXIERE a donné procuration à M. LARROQUE*

*M. LAHONTAN*

*Secrétaire de séance : M. Michel SEIRACQ*

**OBJET :**

**MISE A JOUR DU TABLEAU DE LA VOIRIE COMMUNALE**

M. le Maire rappelle que la dernière mise à jour du tableau de classement des voies communales a été réalisée et approuvée par délibération du 21 décembre 2020. Cette mise à jour a permis d'identifier 39 096 mètres de voies communales et chemins ruraux.

M. le Maire rappelle la délibération :

- n°2023-117 du 18 septembre 2023 relative au classement de parcelles en nature de voies de « l'impasse des ateliers » dans le domaine public.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
**A L'UNANIMITE,**



**VALIDE** l'intégration dans la voirie communale d'une nouvelle voie

- impasse des ateliers d'une longueur de 105 mètres et d'une largeur d'emprise moyenne de 10 mètres

**APPROUVE** le classement des voies communales tel qu'il résulte du tableau joint en annexe.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte et pièce correspondant à cette affaire.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

***A ce jour, notre réseau routier s'étend sur 39 201 mètres.***

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal  
Pour copie conforme  
Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **25 septembre 2023**  
Le Maire,  
**Henri BEDAT**



VOTE :

Pour	<b>22</b>
Contre	<b>00</b>
Abstention	<b>00</b>

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20230918 – DE2023118  
et publication ou notification le

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulibos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>).*

**TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES**

Département des Landes  
 Arrondissement de DAX  
 Commune de SAINT VINCENT DE PAUL

N° d'ordre	Appellation	Point d'origine Lieux traversés ou repérés Point d'extrémité	Désignation	Longueur en m	Largeur moyenne en m	Date de classement	Observations
<b>A - Voies communales à caractère de chemin</b>							
4	Route de Coustaou	Part de la VC 107 (avenue des Platanes) , passe à Dos, Lucy, Grande Bayle, Jouanon et aboutit à la VC 25 (croisement avenue du Pitane et avenue de Jouanon).		730	6	13/07/1838	
5	Route d'Arnaudin	Part de la RD 322 E (rue du Pouy) et aboutit à la VC 205 (croisement route du Stade et route d'Arnaudin).		135	6	13/07/1838	mesure faite en février 2005
6	Voie dite : Route de Larrouy, Route de Georges	Part de la RD 27 (avenue du 19 mars 1962), passe à Bagieu, Larrouy, Eyrose, traverse la RD 322 (route de l'Adour) et aboutit à la RD 322 E (route de Lanusse) au lieu dit Georges.		1 295	6	13/07/1838	mesure faite en février 2005
7	Voie dite : Route du Berceau, Route du Hort, Chemin du Bayle.	Part du giratoire de la RD 27 (route de Buglose), se dirige vers St-Paul-lès-Dax, croise la VC 210 (route du Berceau), longe le Berceau de St-Vincent-de-Paul, croise la VC 17 (route du Chalet) et aboutit à la voie ferrée lieu dit La Targue.		1 120	6	13/07/1838 22/12/1999	mesure faite en février 2005 305ml intégrés (voie désenclovement RN124)
8	Route de Le Kiaou	Part de la RD 27 (avenue du 19 mars 1962) face à la rue des Ecoles, coupe la VC 30 (route de Marcot) et aboutit en impasse à la limite de la RN 124 (début de la piste cyclable).		322	6	13/07/1838	
12	Route de Vic	Part du croisement entre le chemin de Vic, le chemin du Pont de Vic et la route de Vic et aboutit au croisement de la route de Vic, de la route du Gouadas et du chemin de Gouadas.		805	6	13/07/1838 14/06/2005	mesure faite en février 2005 déclassement en chemin rural : 2 705ml
17	Voie dite : Impasse de la Carrère, Route du chalet, Chemin de la Houn dou Corn.	Part de la limite de la RN 124, se dirige droit au Nord, croise la VC 7, la voie ferrée à la halte du Berceau et aboutit au croisement des chemins de la Houn dou Corn, de Belleruc et de Sable.		2 290	6	28/09/1860 03/07/1838 14/06/2005	mesure faite en février 2005 déclassement en chemin rural : 3 333ml
18	Voie dite : Route de la Glacière, Route de Gordes, Route du Chalet Blanc, Route du Mouliot.	Part de la VC 107 (avenue des Platanes) près de La Cruzade, se dirige vers le Nord, passe à Peyre, Mouqueron, traverse la RD 27 (route de Buglose) et la voie ferrée à la Halte de Basta et aboutit au carrefour de la VC 102 (route du Mouliot) et du chemin du Pont Carré.		3 382	6	18/09/1860	mesure faite en février 2005 Intégration d'une partie de la VC 12
19	Voie dite : Route de l'Estuyade, Route des Gravières.	Part de la limite de commune de Téthieu, se dirige vers l'ouest parallèlement à la RN124, tourne vers le nord parallèlement à la limite de Téthieu et aboutit à la RD 461 (rue de la Houn dou Bern).		1 990	6	28/09/1860 13/02/1979 22/12/1999	mesure faite en février 2005 1 140ml classée RD 461 157ml intégrés ( voie désenclovement RN
20	Voie dite : Route de la Gare, Route de la Glacière, Route des Gravières.	Part de la Halte de Basta (portail d'entrée des silos), croise la RD 27 (route de Basta), passe au quartier Tausin, traverse le ruisseau de la Forge et aboutit à la VC 19 (route de l'Estuyade et route des Gravières).		1 600	6	28/09/1860	mesure faite en février 2005
				13 669			à reporter

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE





Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE

					Report				
22	Route du Guirlet - Route du Préau et route du Guirlet	Part de la VC 107 (avenue des Patanes), se dirige vers le Nord, croise la VC 30 (route de Marcot), traverse le ruisseau de Boudigue et aboutit à la VC 22 (route du Préau). -	13 669	846	6	28/09/1860	mesure faite en février 2005		
25	Route dite : Route de Salomon, Route de Jouanon, Route du Pitan.	Part de la RD 27 (route de Buglose), passe à l'extrémité de la VC 21 (route du Guirlet), à Brouchou et Petit Tin et aboutit à la VC 18 (route de Gordes).	1 117	1 117	6	28/09/1860	mesure faite en février 2005		
26	Route dite : Route de Salomon, Route de Jouanon, Route du Pitan.	Part de la VC 26 (route de Téthieu), passe par Calot, Manin, Larroque, Cap du Braou, Coustaou et aboutit à la VC 205 (route du Pitan).	1 546	1 546	6	22/10/1866	mesure faite en février 2005		
27	Route dite : Route de Salomon, Route de Jouanon, Route du Pitan.	Part de la VC 107 (avenue des Patanes), se dirige vers Téthieu, et finit à la limite de cette commune.	260	260	6		Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
28	Route dite : Impasse Jouandéou, Route de Marcot, Rue de la Scierie.	Part de la limite de la RN 124, croise les VC 8 (route de Le Kiaou) et VC 21 (route du Guirlet), passe à Petit Marcot et aboutit à la VC 18 (route de la Glacière).	1 076	1 076	6		mesure faite en février 2005 Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
31	Chemin de Moras	Part de la RD 322 E (route de Lanusse et route du Pouy), se dirige vers la Barthe communale au Sud et finit en impasse au niveau de la barrière des Barthes.	70	70	6		Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
34	Route de Libe	Part de la VC 201 (route de Candresse) se dirige par l'Est vers l'Adour et le quartier de Libe et aboutit à la maison de Libe.	1 940	1 940	6 à 8	08/06/1973	Pas de renseignement sur le classement de 1 060ml de ce chemin		
101	Route de la Glacière	Part de la VC 18 (route de Gordes), passe à Terrailon et aboutit à la VC 20 (route de la Glacière).	1 245	1 245	5		Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
102	Route du Mouliot	Part de la VC 18 (route du Mouliot) au carrefour avec le chemin du Pont Carré, passe à Grande Claverie, Jamies et aboutit à la RD 27 (route du Marensin).	1 032	1 032	5		Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
104	Chemin du Briou	Part de la VC 25 (route de Salomon) et aboutit à la limite de commune de Téthieu.	160	160	5		Pas de renseignement sur le classement de ce chemin		
105	Route de la Carrère	Part du giratoire de la RN 124 et aboutit à la VC 17 (route du Chalef).	404	404	6,2	22/12/1999	mesure faite en février 2005		
106	Chemin du Tuc	Part de la RD 27 (avenue du 19 mars 1962) à l'est du giratoire de la RN 124, se dirige vers l'ouest et se termine en impasse.	248	248	5	22/12/1999	mesure faite en février 2005		
107	Avenue des Platanes	Part de la RD 27 (avenue du 19 mars 1962) se dirige vers Téthieu et aboutit à la limite de cette commune	2 080	2 080	7,2	22/12/1999	mesure faite en février 2005 ancienne RN 2124		
201	Route de Candresse	Part de la RD 322 au carrefour de la route de l'Adour et de la route d'Yzosse, se dirige vers Candresse par le Pas de Lestèr et la forêt de Libe et aboutit à la limite de Candresse.	1 155	1 155	6	13/07/1838 13/02/1979	mesure faite en février 2005 Partie de 1 316ml classée RD 322		
204	Route de la Gouanère	Part de la VC 25 (route de Jouanon), se dirige vers Téthieu, et aboutit à la limite de commune de Téthieu.	735	735	6	13/07/1838	mesure faite en février 2005		
205	Voie dite : Route du Stade, Route d'Arnaudin, Route du Pitan, Route du moulin de Pouy, se dirige vers Téthieu et aboutit à la VC 25 (route du Pitan).	Part de la VC 107 (avenue des Platanes) face à la VC 21 (route de Guirlet), croise la RD 322E (rue du Pouy) à Grande Arnaudin, traverse le ruisseau du moulin de Pouy, se dirige vers Téthieu et aboutit à la VC 25 (route du Pitan).	1 063	1 063	6	14/06/2005	mesure faite en février 2005		
				28 646					

à reporter

	Report	28 646								
207	Impasse du Beth		228	8	08/06/1973					
210	Voie dite : Route du Berceau, Impasse de la Sapinière	685	10	27/03/1996	mesure faite en février 2005					
211	Impasse Boudigue	155	6	13/07/1838	mesure faite en février 2005 Partie de la VC 8 après déviation RN 124					
212	Impasse Cap dou Braou	74	7	14/06/2005						
213	Impasse des Ortolans	64	6,5	14/06/2005						
214	Route du Gouadas	664	10	14/06/2005						
215	Route de la Targue	654	9 à 13	14/06/2005						
216	Route de la Gare	274	10	14/06/2005						
217	Impasse du lotissement DARRACQ	43	6	09/12/2008						
	<b>Total</b>	<b>31 487</b>								
	<b>B- Voies communales à caractère de rue</b>									
13U	Rue des Ecoles	470	6	29/09/1847						
	Rue du Sabotier	229	10 à 15	13/06/1985	Voie intérieure du lotissement "Beau Soleil" y compris placettes de retournement au Sud et à l'Est					
	Rue des Genêts	280	6 à 10	30/05/1991	Voie intérieure lotissement "Beyris" et chemin privé du lotissement "Beyris"					
	Impasse Laborde	105	8	09/03/2000						
	Rue de la Chine	580	12	14/06/2005						
	Rue Jean Moulin	255	10 à 12	14/06/2005						
	rue jean Moulin prolongement	95	10 à 12	29/11/2007						
	Rue de la Résistance	144	12	14/06/2005						
	<b>à reporter</b>	<b>2 158</b>								

Envoyé en préfecture le 28/09/2023  
Reçu en préfecture le 28/09/2023  
Publié le  
ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE





Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE

	Report		
Impasse des Grives	2 158		
Impasse des Alouettes	70	9	14/06/2005
Impasse des Alouettesprolongement	43	10	14/06/2005
Impasse des Alouettesprolongement	120	5	09/12/2008
Impasse des Hirondelles	50	24	14/06/2005
Impasse des Hérons	68	14	14/06/2005
Impasse des Aigrettes	10	10	14/06/2005
Impasse des Aigrettes Prolongement	351	5	09/12/2008
Rue des Tulpiers	145	10	14/06/2005
Rue des Erables	130	10	14/06/2005
Rue de la Rectoure	468	8 à 12	14/06/2005
Impasse des Tourterelles	56	10	14/06/2005
Rue des Champs	227	10	14/06/2005
Rue des Charmes	142	5,9	14/06/2005
Impasse des Chênes	66	10	14/06/2005
Rue des Cerisiers	212	12	14/06/2005
Impasse des Mimosas	30	7	14/06/2005
Impasse Layère	116	6	14/06/2005
Rue des Sports	163	6	14/06/2005
Rue de Bidaou	405	15	14/06/2005
Rue de l'Arriou Tort	247	13	14/06/2005
Impasse océane	30	8,4 à 22	29/11/2007
Impasse des Pyrénées	76	10 à 28	29/11/2007
rue des cèpes	234	5	08/07/2008
Impasse du Paloumet	246	4 à 5	08/07/2008
	à reporter		
	5 863		

Report	5 863				
Impasse des Roitelets	30	5 a 6	09/12/2008	part de la rue des Aigrettes et finit en impasse	VOIES INTERIEURES DU LOTISSEMENT GEORGES
Impasse des Rossignols	70	5	09/12/2008	part de la rue des Aigrettes et finit en impasse	
Impasse des Verdiers	125	5 a 6	09/12/2008	part de la rue des Aigrettes et finit en impasse	
Impasse Temps	142	6	09/12/2008	part de la Route de M. Vincent et finit en impasse	VOIES INTERIEURES DU HAMEAU CIGOGNES
Impasse L'Autre Part	104	5	09/12/2008	part de la route de Marcot et finit en impasse	
Prolongement de l'avenue du 19 mars 1962- impasse du bon coin	39	5	09/12/2008	part de l'avenue du 19 mars 1962 - dessert le lotissement "laborde" et finit en impasse	
Impasse des Giroilles	111	6,5	29/05/2017	part de la rue du Cèpe et finit en impasse	Voies intérieures du Lot. LES JARDINS DE BASTA
Impasse du Bayle	255	6,5	17/02/2020	part du Chemin du Bayle et finit en impasse	Voies intérieures du Lot. L'Enclos du Bayle
Route du Préau (dernière partie)	110	6,5	27/07/2020	part du 655 rte du Préau au 331 route de la Glacière	suite au détachement de parcelles du DP non cadastré
Rue des Jonquilles	476	15	21/12/2020	début et fini Route du Chalet en forme de « U »,	voie intérieure du lotissement communal du Hort
Impasse des violettes	102	8	21/12/2020	début à l'angle de la rue des Jonquilles et en forme de « T »	voie intérieure du lotissement communal du Hort
Rue des pivoines	92	10	21/12/2020	Intersections Nord et Sud de la rue des Jonquilles et en forme de « I »	voie intérieure du lotissement communal du Hort
Impasse des Iris	35	6	21/12/2020	début et fini Route du Chalet en forme de « E »	voie intérieure du lotissement communal du Hort
Prolongement Impasse salomon	55	6	21/12/2020	début et fini en Impasse à l'angle de la route de Salomon	
Impasse des ateliers	105	10	18/09/2023	début à l'angle de la rue du Pouy et fini en Impasse	Création de la voie suite au détachement parcellaire de
<b>Total</b>	<b>7 714</b>				
Espaces verts Lotissement "Chalosse"	760 m2		09/03/2000		
Espaces verts Lotissement "La Chine I"	1 590 m2		14/06/2005		
Espaces verts Lotissement "La Chine II"	3 261 m2		14/06/2005		
Espaces verts Lotissement "Mahourat"	2 450 m2		14/06/2005		
Espaces verts Lotissement "Rectoure"	300 m2		14/06/2005		
Espaces verts Lotissement communal de Buglose	6 500 m2		14/06/2005		
<b>Total</b>	<b>14 861 m2</b>				

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE



Le linéaire de la voirie communale était de 39 096 mètres sur le tableau du 21 décembre 2020

Le linéaire actuel de la voirie communale est de 39 201 mètres

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 040-214002834-20230918-DE2023118-DE

